



Recherche en bref

Comparer les habitudes de consommation d'alcool et de drogues chez les délinquantes autochtones

MOTS CLÉS : Questionnaire informatisé sur la toxicomanie pour les femmes (QITF), délinquantes, Autochtones, gravité de la toxicomanie, usage de drogues injectables, polytoxicomanie, consommation de drogues au cours de la vie

Ce que cela signifie

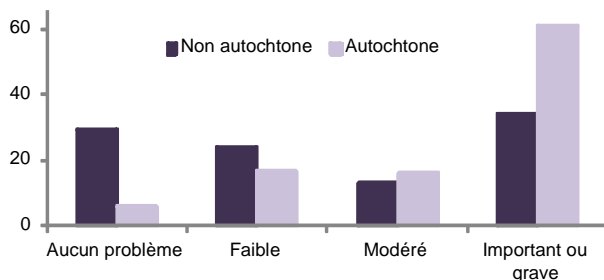
Les données tirées du QITF montrent que les délinquantes autochtones ont des problèmes de toxicomanie plus importants que les délinquantes non autochtones en ce qui concerne la gravité de la toxicomanie, la polytoxicomanie et l'usage de drogues injectables. D'autres études ont révélé que les délinquantes autochtones présentent également des taux plus élevés d'infection au VIH ou au virus de l'hépatite C¹, ce qui met en évidence la nécessité de réaliser des interventions en santé publique, si l'on tient compte en plus du fait que ces délinquantes font aussi l'usage de drogues injectables.

Le Service correctionnel du Canada (SCC) s'assure que les délinquantes autochtones ont accès à des interventions ou à des traitements ciblés, en particulier aux Programmes correctionnels pour délinquantes autochtones multicibles, qui tiennent compte des facteurs criminogènes particuliers de cette population, notamment de la toxicomanie. Le SCC a également une Stratégie pour la santé des Autochtones complète et globale qui, combinée à la politique en matière de santé publique, assure la promotion de la santé et la prévention des maladies, aussi bien chez les toxicomanes que chez les délinquantes qui ne consomment aucune drogue.

Ce que nous avons constaté

- En moyenne, les délinquantes autochtones étaient plus jeunes que les délinquantes non autochtones lorsqu'elles ont consommé pour la première fois de l'alcool (13 ans comparativement à 16 ans) et des drogues (14 ans comparativement à 16 ans).
- Un problème de consommation d'alcool et de drogues a été observé chez une proportion plus élevée de délinquantes autochtones que de délinquantes non autochtones (94 % comparativement à 71 %). Plus précisément, les délinquantes autochtones sont plus susceptibles de présenter un problème de toxicomanie modéré, voire important ou grave (voir la figure).

Figure. Gravité des problèmes de consommation



- Une proportion moins élevée de délinquantes non autochtones ont déclaré avoir consommé de l'alcool et des drogues au cours de leur vie (59 % comparativement à 85 %).
- Au total, 53 % des délinquantes autochtones ont déclaré avoir consommé à la fois de l'alcool et de la drogue dans une même journée comparativement à 26 % dans le cas des délinquantes non autochtones. Les tendances en ce qui a trait à la

consommation de plus d'une sorte de drogue la même journée étaient semblables (51 % comparativement à 29 %).

- Près de la moitié (47 %) des délinquantes autochtones ont indiqué avoir déjà fait usage de drogues injectables comparativement à 24 % dans le cas des délinquantes non autochtones. Chez ces délinquantes, un nombre moins élevé de délinquantes autochtones ont affirmé échanger leurs aiguilles (47 % comparativement à 57 %).

Pourquoi nous avons effectué cette étude

Les délinquants autochtones, en particulier les délinquantes, représentent une part disproportionnée de la population de délinquants sous responsabilité fédérale et sont ceux qui ont manifestement des besoins plus élevés, particulièrement dans le domaine de la toxicomanie. Cela dit, on ne dispose que de peu de renseignements sur les différences qui existent entre l'étendue et la nature de la consommation d'alcool et de drogues chez les délinquantes autochtones et chez les délinquantes non autochtones.

Ce que nous avons fait

Le QITF permet d'évaluer les problèmes de toxicomanie des délinquantes lors de leur admission dans un établissement fédéral. Au total, 279 délinquantes autochtones et 683 délinquantes non autochtones ont rempli le QITF entre les mois de février 2010 et février 2014².

Pour de plus amples renseignements

Vous pouvez joindre la [Direction de la recherche](#) par courriel ou par téléphone au 613-995-3975.

Vous pouvez également visiter le site Internet pour obtenir une liste complète des publications de recherche.

Préparé par : Shanna Farrell MacDonald

¹ Zakaria, D., Thompson, J.M., Jarvis, A. et J. Smith. (2010). *Dépistage et traitement des infections aux virus de l'immunodéficience humaine et de l'hépatite C chez les détenus sous responsabilité fédérale au Canada*. Ottawa (Ontario), Service correctionnel du Canada. (R-223).

² Le QITF a fait l'objet d'un projet pilote en 2010 et a été mis en œuvre à l'échelle nationale en 2011. Dans l'ensemble, 90 % des délinquantes sous responsabilité fédérale qui ont été placées sous garde après la mise en œuvre nationale ont rempli le QITF.